REPUBLIQUE DU BENIN

PRESDIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008 – 358 DU 13 JUIN 2008
Chargeant Monsieur HESSOU Tissou Félix, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale du vendredi 06 au lundi 16 juin 2008 inclus.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le Décret n° 2007 – 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

<u>Article 1er</u>: Pour compter du vendredi 06 au lundi 16 juin 2008, Monsieur HESSOU Tissou Félix, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

13 juin

2008

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS: PR 6-AN4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MISP 2 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 24.